

La réforme du lycée

Si les prémices de la réforme du lycée se sont fait sentir à la rentrée scolaire 2018-19 en classe de seconde, c'est à la rentrée de septembre 2019 que la réforme du nouveau lycée se déploie en première. Les filières L, Es et S disparaissent pour laisser place, en parallèle du tronc commun, au choix de trois spécialités qui viendront colorer les parcours de chaque lycéen.

En 2^{nde} :

Notre objectif à St Jean Hulst est d'aider nos élèves à s'orienter dans leur choix d'un bac général ou technologique* :

- Nouveaux horaires, nouveaux programmes
- Nouveaux enseignements SES et enseignement numérique
- Enseignements optionnels : latin, grec, section européenne avec test d'entrée
- Test numérique de positionnement en français et en mathématiques
- Réflexion sur l'orientation
- Choix de 3 enseignements de spécialité vers la classe de 1ère qui engagent l'élève sur la suite de sa scolarité notamment pour la terminale et dans les études post-bac :
 - Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques
 - Humanités, littérature et philosophie
 - Langues et littératures et cultures étrangères
 - Langues et littératures et cultures de l'Antiquité
 - Mathématiques
 - Numérique et sciences informatiques
 - Sciences de la vie et de la terre
 - Sciences économiques et sociales
 - Physique chimie
- Enseignements optionnels :
 - Latin**
 - Grec**
 - Section européenne**
 - Mathématiques expertes***
 - Mathématiques complémentaires***
 - Droits et grands enjeux du monde contemporain***

**Dès la seconde

***En Terminale uniquement

*(pour les filières technologiques, peu de changements annoncés – Saint Jean ne proposant pas ces filières votre enfant sera orienté vers d'autres établissements).

En 1ère :

Mise en application de la réforme :

- Un enseignement de tronc commun (français, histoire-géographie, EMC, LV1, LV2, enseignement scientifique et mathématiques, EPS),
- La pratique des 3 spécialités déterminées dans le cadre de l'accompagnement à l'orientation tout au long de l'année de seconde,
- Option MOMA (module de mathématiques = 3h) : uniquement en Première pour les élèves qui n'ont pas choisi la Spécialité Mathématiques. Incompatible avec les options Latin - Grec - BIA & Euro. Cette option permet aux élèves de prendre l'Option Maths Complémentaires en Terminale.

- Ceci impliquant des nouveaux horaires, programmes et disciplines :

LE CYCLE TERMINAL

- Rentrée 2019 pour la classe de PREMIÈRE
- Rentrée 2020 pour la classe de TERMINALE

ENSEIGNEMENTS COMMUNS

| | PREMIERE | TERMINALE |
|------------------------------------|----------|-----------|
| Français | 4h | *** |
| Philosophie | *** | 4h |
| Histoire-Géographie | 3h | 3h |
| EMC | 0,5h | 0,5h |
| LVA et LVB | 4h30 | 4h |
| EPS | 2h | 2h |
| N Enseignement scientifique | 2h | 2h |

NOUVEAU – Enseignement scientifique = culture scientifique et compétences numériques – approches thématiques – pratiques variées

ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

1 au choix

PREMIERE

LCA Latin
LCA Grec
Section Européenne

1 au choix

TERMINALE

N Mathématiques expertes
N Mathématiques complémentaires
Droit et grands enjeux du monde contemporain

1 au choix

LCA Latin
LCA Grec
Section Européenne

N ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

| | PREMIERE | TERMINALE |
|--|----------|-----------|
| Histoire-Géographie, géopolitique et sciences politiques | 4h | 6h |
| Humanités, littérature et philosophie | 4h | 6h |
| Langues, Littérature et cultures étrangères | 4h | 6h |
| Langues, littérature et cultures de l'Antiquité | 4h | 6h |
| Mathématiques | 4h | 6h |
| Physique-chimie | 4h | 6h |
| Sciences de la vie et de la Terre | 4h | 6h |
| Numérique et sciences informatiques | 4h | 6h |
| Sciences économiques et sociales | 4h | 6h |

- De nouvelles modalités au baccalauréat :
 - Contrôle continu + des épreuves communes en janvier et avril dont la spécialité qui ne sera pas poursuivie en terminale
 - Epreuves anticipées : écrit et oral de français en juin
 - Possibilité d'une matière optionnelle
 - Choix de deux enseignements de spécialité conservés en terminale.

En Tale :

La réforme se poursuit en Terminale :

- Un enseignement de tronc commun (philosophie, histoire-géographie, EMC, LVA, LVB, enseignement scientifique, EPS) et la pratique des 2 spécialités déterminées. Ceci impliquant des nouveaux horaires, programmes et disciplines.
- De nouvelles modalités au baccalauréat :
 - Contrôle continu
 - Histoire-géographie, LV1, LV2, enseignement scientifique, EPS en une série d'épreuves communes dans l'établissement en janvier
 - Épreuves du baccalauréat : les deux spécialités en avril, et Philosophie et le grand oral en juin
- La possibilité d'une matière optionnelle voire de deux

LE CYCLE TERMINAL

- Rentrée 2019 pour la classe de PREMIÈRE
- Rentrée 2020 pour la classe de TERMINALE

ENSEIGNEMENTS COMMUNS

| | PREMIÈRE | TERMINALE |
|------------------------------------|----------|-----------|
| Français | 4h | *** |
| Philosophie | *** | 4h |
| Histoire-Géographie | 3h | 3h |
| EMC | 0,5h | 0,5h |
| LVA et LVB | 4h30 | 4h |
| EPS | 2h | 2h |
| N Enseignement scientifique | 2h | 2h |

NOUVEAU – Enseignement scientifique = culture scientifique et compétences numériques – approches thématiques – pratiques variées

ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

1 au choix
PREMIÈRE
 LCA Latin
 LCA Grec
 Section Européenne

1 au choix
TERMINALE
N Mathématiques expertes
N Mathématiques complémentaires
 Droit et grands enjeux du monde contemporain

1 au choix
 LCA Latin
 LCA Grec
 Section Européenne

N ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

| | PREMIÈRE | TERMINALE |
|--|----------|-----------|
| Histoire-Géographie, géopolitique et sciences politiques | 4h | 6h |
| Humanités, littérature et philosophie | 4h | 6h |
| Langues, Littérature et cultures étrangères | 4h | 6h |
| Langues, littérature et cultures de l'Antiquité | 4h | 6h |
| Mathématiques | 4h | 6h |
| Physique-chimie | 4h | 6h |
| Sciences de la vie et de la Terre | 4h | 6h |
| Numérique et sciences informatiques | 4h | 6h |
| Sciences économiques et sociales | 4h | 6h |

LE NOUVEAU BACCALAURÉAT 2021 – Les temps forts du cycle terminal



L'organisation des épreuves communes relève de chaque établissement scolaire en suivant des règles de principe :

- Les sujets sont élaborés sous l'autorité du MEN et centralisés dans une banque nationale
- Copies anonymisées et corrigées par d'autres enseignants
- Commission d'harmonisation pour chaque discipline.

